

Conseil d'école du 18 octobre 2022

17h35

Présentation des participants

Présents :

les enseignants : Mme Alquier Bouffard, Mme Armaing, Mme Barret, Mme Coat, Mme Javerzac, Mme Mainson, Mme Payan, Mme Rabion, Mme Tourange, M.Muezas

la mairie : Mme Boubidi

les parents élus API : Mme Bousquié, Mme Garrigues, Mme Labbé, Mme Hadrouf, M.Faggian, M.Moreau

la directrice de l'ALAE : Mme Pons

Excusés :

Madame Lacourthiade, inspectrice de l'Education nationale

Enseignants : Mme Fontan, Mme Castagnol, Mme Bianco, Mme Richou, les membres du RASED

API : Mme Cassera, Mme Gardon

Avenants du conseil d'école du 23 juin 2022

Avenants mairie concernant le conseil d'école du 23 juin 2022 :

-« Vendredi 17 Juin: canicule niveau rouge: acheminement des élèves sur le centre de loisirs du Cabirol. Constat de l'école: ce déplacement a généré beaucoup de stress pour les élèves ou d'excitation du fait du lieu. Les enseignants ont constaté que leur travail était alors complexifié du fait de la non connaissance du matériel disponible sur place et le regroupement de plusieurs classes dans la même salle; des activités calmes pouvaient être menées dans les classes comme lors de journées précédentes également très chaudes. Les enseignants interrogent quant à l'efficacité de ce protocole.

Il n'y a pas eu d'information de la mairie vers l'école concernant l'arrivée de climatisation (portables) pour les salles modulaires. La mairie informe que les climatisations sont installées en priorité dans les salles modulaires et une salle dans le bâtiment principal. »

Précisions à porter au PV : *Protocole mis en œuvre dans un cadre d'alerte rouge, défini par la préfecture en lien avec le ministère de l'Education Nationale, avec école non obligatoire. L'Académie de Toulouse a préconisé le maintien des écoles ouvertes. Dans ce cadre-là et afin de minimiser les désagréments causés, protéger les enfants de la chaleur et offrir un cadre sécurisé dans des locaux climatisés, la ville a proposé à Mme L'EN d'offrir un accueil au centre de loisirs du Cabirol. Cette proposition a été acceptée et d'autres écoles ont apprécié la mesure ainsi prise.*

En ce qui concerne les climatiseurs : « Des mesures d'urgences pour les sites à risque ont été prises lors de l'épisode de fortes chaleurs, Hélène Boucher en faisait partie. Une étude plus générale pour l'ensemble des écoles a par la suite été lancée. L'école va être dotée de climatiseurs portables qui équiperont en priorité les modulaires : 3 pour les modulaires classes à la rentrée prochaine et 5 pour les modulaires ALAE. Un climatiseur sera également positionné dans une salle du bâtiment en dur. »

-« Organisation et structure de l'école, aménagement des locaux »

Précisions à porter au PV : *L'affectation des locaux ne relève pas du conseil d'école mais de la décision de la collectivité en lien avec la direction de l'école. Les espaces communs (hall/BCD) peuvent également être utilisés par les ALAE et nécessitent une concertation en amont des décisions. La validation définitive sera actée par l'autorité territoriale*

-En fin de PV, il est mentionné : « Les parents élus expliquent la difficulté pour mobiliser les parents et leur lassitude du fait de différentes situations relevées depuis plusieurs années sans réponse de la mairie. »

Précisions à porter au PV : L'élue présente a proposé de mettre en contact les associations de Parents d'élèves avec le service communication pour faciliter la mobilisation des parents lors de la période préélectorale et informer du rôle des représentants de PE. Suite à cela, les parents répondent ce qui est écrit ci-dessus.

L'élue souligne alors l'utilité de cette information puisque le Conseil d'école ne peut être confondu avec le Conseil Municipal. Elle rappelle le rôle nécessaire et complémentaire de chaque partenaire du Conseil d'école. »

Approbation du compte-rendu de séance du 23 juin 2022

Installation du Conseil d'École

Rôle et règles de fonctionnement du Conseil d'école

Document 1: les instances de l'école (Annexe 2 du règlement types des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Haute-Garonne du 27 juin 2022)

Bilan de la commission électorale

Résultats des élections du 7 octobre 2022 :

Nombre de votants inscrits : 457

Nombre de votants : 243

Suffrages exprimés : 86 blancs ou nuls

Taux de participation : 53,17%

Nombre de sièges à pourvoir : 13 une liste présentée : API 13 sièges

Remerciements de la directrice aux membres de l'API qui ont assisté à la commission électorale, qui ont aidé à la mise sous pli et au dépouillement.

Vie scolaire / Bilan de la rentrée scolaire

Le rentrée : les effectifs et répartition des classes, organisation interne de l'école (Document 2)

Rentrée des classes dans le calme

Rentrée des classe en musique avec le chant "Dire bonjour, c'est joli » Les Infantastiques , chant repris par toutes les classes l'après-midi dans la cour, avec la présence de l'Alae

Depuis la rentrée: 5 inscriptions et 4 radiations

	Rentrée 2020	Rentrée 2021	Rentrée 2022	Au 3 octobre 2022 :
CP	70	50	59	60
CE1	69	60	49	50
CE2	67	57	59	57
CM1	64	70	57	57
CM2	57	63	66	67
Total	327 élèves 14 classes + UPE2A	300 élèves 13 classes + UPE2A	290 élèves 12 classes + UPE2A	291
Dispositif UPE2A : unité pédagogique pour élèves allophones arrivants				

Organisations des classes :

CPa : 23 élèves classe de Mme COAT Wendie	CM1a : 29 élèves classe de Mme MAINSON Marylin
CPb 23 élèves classe de M. MUEZAS Rémi	CM1b : 28 élèves classe de Mme ARMAING Agnès et ?
CP-CE1 : 24 élèves (13 CP + 11 CE1) classe de Mme PAYAN Karine	CM2a : 22 élèves classe de Mme RABION Sandrine
CE1 : 24 élèves classe de Mme FONTAN Fabienne	CM2b : 22 élèves classe Mme RICHOU Pauline, Mme BIANCO Charlotte
CE1-CE2 : 23 élèves (14 CE1 + 9 CE2) classe de Mme CASTAGNOL Virginie	CM2c : 22 élèves classe de Mme TOURANGE Julie
CE2a : 25 élèves classe de Mme ALQUIER-BOUFFARD Sévrine	Dispositif UPE2A Mme Barret Valérie
CE2b : 25 élèves classe de Mme JAVERZAC Maïté	//

Décloisonnements entre classes :

les deux classes de CM1 : decloisonnement histoire et géographie

les deux classes CP/CE1 et CE1 : decloisonnement anglais et questionner le monde (vendredi)

les deux classes de CE2 : decloisonnement anglais et questionner le monde

Autres personnels présents dans l'école :

- 8 AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap)

- les intervenants EPS (ETAPS) : Lysianne, Luc

- affectation d'un assistant étranger pour la période d'octobre 2022 à avril 2023 : présence tous les mardis de Marina (Anglaise)

- les mardis et mercredi : trois étudiants dans la classe CE2a (maître d'accueil)

- autres personnes présentes régulièrement sur le groupe scolaire, les membres du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficultés) : Mme Calixtro, psychologue scolaire et Mme Dupouy maître E (aide spécialisée à dominante pédagogique est adaptée aux situations dans lesquelles les élèves manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre).

Il est remarqué qu' à ce jour, il y a eu une succession de remplaçants sur une même classe de CM1 les lundis depuis le début de l'année (enseignante à temps partiel), avec continuité pédagogique préparée chaque semaine par l'enseignante de la classe.

Protocole sanitaire et fonctionnement école

(Document 3)

Protocole sanitaire à la rentrée : niveau « Socle »

Il n'y a plus de contrainte concernant la cantine : les enfants passent quand ils veulent, avec qui ils veulent et ils s'assoient où il veulent.

Fonctionnement école (temps classe, Alae et cantine) selon niveau du protocole sanitaire :

Niveaux 2 et 3 : organisation de l'école en 3 groupes :

- groupe avec les 4 classes : CPa, CPb, CP-CE1 et CE1

- groupe avec les 3 classes : CE1-CE2, CE2a et CE2b

- groupe cycle 3 avec les 5 classes : CM1a, CM1b, CM2a, CM2b et CM2c.

Organisation des APC (Activités pédagogiques complémentaires)

Comme l'an passé, APC mardis et jeudis de 11h30 à 12h15 depuis fin septembre

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) sont un temps d'enseignement qui peuvent s'adresser à tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants et sont organisées en groupe. Les APC ne sont pas obligatoires mais nécessitent une présence assidue lorsque l'inscription est acceptée par la famille.

Types d'activités pédagogiques complémentaires conduites :

- aide aux élèves rencontrant des difficultés dans les apprentissages / consolider les apprentissages (français, maths)
- aide au travail personnel / méthodologie
- activités prévues par le projet d'école, les projets des classes

Stages de réussite

Les stages de réussite (15 heures réparties sur 5 matinées) sont proposés aux élèves qui présentent des difficultés scolaires ; ce stages ont en particulier l'objectif de soutenir les apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui).

- Stages de réussite d'été : les matins à l'école élémentaire Lamartine
 - stage du 8 au 13 juillet 2022 (4 jours) : 5 élèves inscrits
 - stage du 22 au 26 août 2022 (5 jours) : 8 élèves inscrits
- Stage de réussite d'automne : stage à l'école élémentaire Alain Savary
 - stage du 24 au 28 octobre les matins : 8 élèves inscrits

Questions des parents élus :

La mise en place de l'application Beneylu pour que les parents puissent avoir accès aux leçons en PDF est-elle prévue ?

L'école n'est pas dans une démarche de mise en place des leçons sur une application numérique ou serveurs disponibles pour les familles par crainte que les parents se reposent trop sur le numérique, écartant alors l'autonomie de l'élève et son implication en classe pour écrire, pour noter les leçons, pour ramener ses cahiers à la maison.

Il est important que les parents passent régulièrement un temps avec leur enfant pour s'intéresser à son travail scolaire, pour revoir les leçons, pour vérifier agenda, cahier de liaison, matériel scolaire

Quelles prises en charge ou accompagnement sont proposés aux élèves montrant une « certaine particularité » (TDAH, TSA, HPI...) ?

L'hétérogénéité au sein des classes est une réalité qui est aussi une situation enrichissante pour tous, s'accepter les uns les autres. La différenciation pédagogique revient à chaque enseignant pour réduire les inégalités et favoriser la réussite de tous les élèves.

Présentation des différents dispositifs :

- les APC
- les stages de réussite
- le Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE)
<https://eduscol.education.fr/858/les-programmes-personnalisés-de-reussite-educative>
- le plan d'accompagnement personnalisé (PAP) : permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique. Il remplace ainsi le PPRE si la difficulté perdure. Il est proposé par l'école avec l'accord de la famille, il peut aussi être demandé par la famille. Le constat des troubles est fait par le médecin scolaire. Il est révisé tous les ans. Il ne relève pas du handicap.
- le Projet d'accueil individualisé (PAI) : Projet destiné à faciliter l'intégration scolaire d'un enfant malade et comportant les modalités particulières de la vie quotidienne et les conditions

d'intervention des partenaires (activités incompatibles, aménagements horaires, régimes alimentaires, ...). Ce projet doit être signé tous les ans entre la famille, le médecin scolaire, le directeur d'école, l'enseignant, la mairie et la direction Alae.

- le Projet personnalisé de scolarisation (PPS) : Ce projet est élaboré pour chaque enfant handicapé par l'équipe pluridisciplinaire (médicale, familiale et scolaire), à l'issue d'une évaluation de ses compétences et de ses besoins. Le PPS définit les aménagements et modalités de scolarisation, ses modalités, son déroulement et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales répondant aux besoins particuliers d'un élève présentant un handicap.

- le Programme de Réussite Educative (PRE) : Programme cherchant à identifier globalement les difficultés et à apporter une réponse individuelle à chaque situation par des actions de soutien à la parentalité ou bien d'aide aux devoirs. Une équipe pluridisciplinaire élabore le dispositif réglementé par une charte de confidentialité. Ce dispositif PRE s'adresse prioritairement aux enfants de 2 à 16 ans.

- le projet d'école qui propose, dans le respect des textes officiels, des actions ciblées qui tiennent compte de la spécificité du public scolaire considéré. Parmi les axes de travail, figure celui du traitement de la difficulté ; il est élaboré par l'ensemble de l'équipe, puis soumis à l'avis du conseil d'école.

- le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficultés)

- autres personnes ressources : les membres de la circonscription de l'éducation nationale, l'enseignante Ressource Vie scolaire : pour aider les enseignants confrontés à une situation complexe impliquant un ou des élèves à besoins éducatifs spécifiques ou particuliers dont le comportement impacte le climat de la classe ou de l'école (élève présentant grandes difficultés scolaires, difficultés relationnelles, difficultés à l'expression comportementale).

Question supplémentaire des parents élus :

Il est autorisé lors des récréations de jouer avec des cartes Pokémons alors que c'est interdit et confié durant les temps Alae. Il est interdit de jouer aux billes aussi au temps de l'Alae. Est-ce une question de manque de personnel pour surveiller les enfants ou est-ce une question de facilité pour ne pas gérer les conflits entre eux ? Pourquoi cette rigidité s'installe depuis cette période particulière ?

Réponse ALAE : la question n'étant pas à l'ordre du jour préalable, une réponse ne peut pas être apportée lors de ce Conseil d'École mais pourra être abordée lors d'un prochain rdv

Question supplémentaire suite à éléments discutés en séance :

Est-ce que les missions du RASED ont changé du fait de la réduction d'effectifs (un enseignant spécialisé non remplacé) ?

Cette année, le RASED est constitué de la psychologue scolaire et de l'enseignante spécialisée à dominante pédagogique – Départ en retraite de l'enseignante spécialisée à dominante rééducative, poste non remplacé. Le volet scolaire sera moins représenté par rapport au volet pédagogique et psychologique.

Règlement intérieur de l'école

Document 4

➡ **Vote du règlement intérieur : le règlement intérieur est validé par le Conseil d'école**

Point remonté par les parents élus API : difficultés ou rappel horaires pour arriver à l'heure et sortir à l'heure (ex : pour les rdv médicaux)

Réponse : il y a possibilité de prise en charge médicale sur le temps scolaire (sur autorisation).

Sécurité de l'école

Tous les exercices de sécurité sont faits en commun avec l'école maternelle, avec présence de la mairie et de parents élus en tant qu'observateurs.

Ces exercices ont pour but de sensibiliser élèves et adultes aux démarches à suivre.

Exercice incendie : le 8 septembre 2022 (adultes et élèves informés)

Déclenchement par enseignants depuis l'élémentaire et depuis le côté préfas

PPMS (plan particulier de mise en sûreté) :

Exercice PPMS intrusion le 15 septembre 2022

scénario retenu : intrusion côté plateau sportif / pour les classes : rester en silence dans les classes - signal : corne de brume

Des sifflets reçus de la mairie fin septembre mais non utilisation pour l'instant car problème d'« interférence » si utilisation de ces sifflets pour PPMS (car sifflets utilisés en EPS).

Equipe mobile du rectorat : présente aux exercices – ils vont faire des préconisations.

Questions des parents élus :

Y a-t-il eu des points d'amélioration remontés lors de ces exercices ?

Réponse mairie : le compte rendu et les éventuelles actions sont en cours de finalisation concernant le PPMS. Le document pourra être mis à disposition des représentants parents API
Complément de Mme Petitprez : pour l'instant pas de date prévue (déterminée avec l'école maternelle) pour les autres exercices

Projets pédagogiques

Le projet d'école et les axes de l'année

Projet d'Ecole 2018/2022 :

« LANGUES, CULTURES et CITOYENNETÉ ».

Axes prioritaires du projet d'école :

Axe 1 : continuité des enseignements *Objectifs prioritaires pour l'école : travailler la maîtrise des compétences intra cycles et inter cycles / conforter les apprentissages fondamentaux / individualisation des parcours : réflexion commune sur la prise en charge de la difficulté scolaire*

Axe 2 : diversité des langues dans le parcours des élèves *objectifs prioritaires pour l'école : prendre en compte les différentes origines et cultures des élèves / enseignement de langues étrangères , maîtrise de la langue française*

Axe 3 : Citoyenneté et cultures *objectifs prioritaires pour l'école : devenir citoyen / renforcer les relations avec les partenaires (familles, Alae, collègues, services culturels municipaux...) / acquérir un patrimoine culturel commun*

Cette année (et selon le protocole sanitaire), la volonté est que les parents reviennent à nouveau dans l'école.

A chaque période, une action particulière sera mise en place et les parents invités à l'école :

le mercredi 19 octobre : jeux mathématiques ;

le 1er décembre : exposition de Noël (flyers pour commandes de sapins dès la rentrée).

Projets des classes, activités culturelles et sportives de l'école, sorties pédagogiques

Les projets des classes :

-« Ecole et cinéma » pour toutes les classes

CPA : sorties Muséum d'histoire naturelle + Jardin des plantes en octobre + Musée de l'école St Clar en avril (projet en cours de construction) + ferme pédagogique en juin (en cours de construction) + médiathèque + piste Candie (sécurité routière, piéton)+ spectacle de claquettes
CPb : sortie sur Toulouse (transports en commun + découverte de la ville) + musée de l'école St

Clar + ferme pédagogique + piste Candie + spectacle de claquettes
 CP/CE1 : musée de l'école + muséum d'histoire naturelle (octobre) + projet équitation (5 séances au centre équestre de Plaisance du Touch) + piste Candie + visite du Salon d'automne + spectacle de claquettes
 CE1 : musée de l'école + muséum d'histoire naturelle (octobre) + projet équitation (5 séances au centre équestre de Plaisance du Touch) + piste Candie + spectacle de claquettes
 CE2 A : projet danse (dans l'attente de réponse pour l'accompagnement d'un chorégraphe, mais le projet se fera sans si pas de réponse positive) + auditorium + exposition « métamorphose des corps » + classe découverte (4 jours) → sport nature et patrimoine + projet « archives de Colomiers »
 CE2 B : pavillon blanc (roman policier) + librairie de Colomiers + classe découverte avec autre classe de CE2 + projet « archives de Colomiers » + projet danse (dans l'attente de réponse pour l'accompagnement d'un chorégraphe, mais le projet se fera sans si pas de réponse positive) + auditorium
 CM1 A : visite des serres municipales + spectacle de claquettes + prix littéraire des « incorruptibles » + forum des droits de l'enfant en novembre + concert à l'auditorium St Pierre des Cuisines le 29/11 + basilique St Sernin + un musée St Raymond + Danse à l'école (dans l'attente de réponse pour l'accompagnement d'un chorégraphe, mais le projet se fera sans si pas de réponse positive) + peut-être voile au lac de Thoux St Crieg + projet potager
 CM1 B : serres municipales + spectacle de claquettes + prix des « incorruptibles » + forum des droits de l'enfant + salon d'automne + concert à l'auditorium St Pierre des Cuisines le 29/11 + basilique St Sernin + un musée St Raymond + Danse à l'école (dans l'attente de réponse pour l'accompagnement d'un chorégraphe, mais le projet se fera sans si pas de réponse positive) + peut-être voile au lac de Thoux St Crieg + projet potager
 CM2 A CM2B CM2c : projet potager (recherches de parents, matériels...) + serres municipales → projet à l'année + projet sur le cinéma en parallèle avec l'ALAE + classe découverte au Futuroscope + La Rochelle (3 jours) + sorties au Pavillon Blanc + école et cinéma (étude de l'histoire et des techniques de cinéma) + formation sur les dangers du tabac.

Remerciements de l'école et de l'API à la Mairie qui assure le transport et la ressource pour les visites des Serres Municipales.

Questions des parents élus :

- **Y a-t-il des projets en lien avec la transition écologique (projet Ecole Eco-label, école du goût, Développement Durable et EcoResponsable, nettoyage cours/jardin/autour école, goûter zéro déchet, sensibilisation anti Gaspis, venir à l'école en mobilité douce,...) ?**

Voir les différents projets exposés ci-dessus + « Grande Faim/Petite Faim »*

*« Petite faim/Grande faim » a été mis en place afin de permettre aux enfants de choisir la quantité servie en fonction de leur appétit, tout en leur laissant l'opportunité de se resservir s'ils le souhaitent.

- **Quels sont les projets en lien avec le label Cité Educative dans lequel l'école Hélène Boucher est identifiée pour bénéficier de certaines actions ?**

Les écoles HB sont assimilées à la Cité EducativeE.

Projet à redéterminer / en cours « Savoir-être et vivre ensemble » avec ALAE (ateliers philosophiques).

- **Quel impact pour l'élémentaire du fait que l'école Hélène Boucher se rapproche des critères Ecole Politique de la Ville pour cette année ? (ex : impact en maternelle avec une ATSEM par classe)**

Pas de réponse de la mairie.

Il est précisé :

- Projet PEDT ALAE : Sensibilisation au handicap (avec éducateur canin) + sophrologie ouvert à tous les niveaux
- Projet PEDT école/Alae : « Création d'un livre géant » sur temps APC avec enseignante (Mme Tourange).

➡ **Une des attributions du conseil d'école est de donner son accord pour l'organisation des activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles : le conseil d'école donne un avis favorable aux différentes activités présentées.**

Présentation du dispositif OEPRE. Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants *Document 5*

L'OEPRE est un dispositif piloté et financé par le ministère de l'intérieur et le ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports.

Il est proposé aux parents étrangers allophones ayant des enfants scolarisés.

Ce dispositif contribue à améliorer les chances de réussites des enfants à l'école, en faisant bénéficier les parents de formations prises en charge par l'état autour de trois objectifs :

- l'acquisition des fondamentaux du français (comprendre, parler, lire et écrire)
- la connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française
- la compréhension du fonctionnement et des attentes de l'école vis à vis des élèves et des parents.

Nouveau dispositif sur l'école cette année / une quinzaine de parents ont répondu positivement – cours les mardis et jeudis de 16h30 à 17h30 à partir de début novembre. Cela représente 40h de cours impliquant 6 enseignantes et un gros travail de préparation.

Ce dispositif se fait également en lien avec les maisons citoyennes (en cours de travail avec la mairie).

Questions des parents élus : Est-ce que ce dispositif est présent dans d'autres écoles ?

Oui sur le département / sur Colomiers : uniquement au collège Jean Jaurès.

Reprise des cours EILE Arabe (EILE : enseignements internationaux de langues étrangères)

Confirmation de la désignation d'un intervenant pour les cours EILE Arabe en octobre : Mme Mekhatia.

Cours regroupant les élèves volontaires du CE1 au CM2 de l'école H Boucher et de l'école Georges Sand (à ce jour : 29 inscrits avec 20 inscrits venant de HB et 9 de GS).

A partir du 19 octobre 2022, cours les lundis de 16h15 à 17h15 pour les élèves CE1 CE2 (20 élèves) et de 17h15 à 18h15 pour les élèves CM1 CM2 (9 élèves)

Coopérative scolaire

Bilan présenté par la trésorière (voir document) : Déficitaire : volonté de l'équipe enseignante. Attention, problème avec les chèques : parfois encaissés tardivement.

Thèmes abordés :

- Bilan de la coopérative
- Dépenses de l'année
- Recettes de l'année
- Précision : classeur accessible à toutes personnes qui le souhaitent.

API :

API :

- Terracycle
- Vente de gâteaux
- Vide grenier au printemps : à voir en fin d'année
- Tombola : à voir également

Remerciements de l'école à l'API qui réalise ces actions pour alimenter la coopérative scolaire.

Travaux

Gros travaux effectués durant l'été

- suite à la fermeture d'une classe, réaménagement des lieux des classes, du mobilier et des vidéoprojecteurs (deux classes de CM1 dans le bâtiment principal, salle 1 redevenue salle de classe, changement de salles modulaires pour les classes de CM2)
- rideaux des classes du bâtiment principal

A noter: les demandes d'investissements exprimées en mars-avril 2022 seront examinées en commission municipale en janvier 2023 (la demande de mise en place de bancs pour la cours des CM2 fait partie de ces demandes d'investissements).

La directrice d'école remercie la mairie, les services techniques pour leurs interventions pour les problèmes signalés au quotidien.

Questions des parents élus :

- réorganisation des locaux en lien avec la fermeture d'une classe (vu avec bilan de la rentrée)
- bilan des travaux et investissement pour la rentrée, perspective à venir
- climatiseurs mobiles dans les salles de classes modulaires : vont-ils être pérennisés pour cette année ? Installation finie ?

Pérennisés cette année. Installation quasi terminée.

Manque un climatiseur dans la salle « fraîcheur » qui est la salle polyvalente.

-Aménagement de la rue : pas à l'ordre du jour, mais un point spécifique pourra être fait avec la mairie (M. Baca) pour faire un statut des actions prises l'année dernière.

Alae

Fonctionnement ALAE et cantine

Protocole déjà abordé.

Locaux changés : les 2 préfas libérés par les fermetures de classes ont été récupérés par l'ALAE ; les 2 préfas du plateau sportif ont été condamnés pour cause d'insalubrité, ils servent juste pour le stockage de matériels.

Objectifs et axes de travail de l'année

PEDT réécrits.

Bien-être enfant + bien vivre ensemble + bagage culturel de l'enfant + ...

Cabane d'accueil déjà mise en place. Le reste après Toussaint.

Questions des parents élus :

- Effectifs équipe Alae depuis la rentrée, les changements, équipe fixe ?

Complicé en début d'année (sous-effectifs). Il manque un poste actuellement. Les titulaires sont fixes sauf directeur adjoint qui vient d'arriver.

- Suite au Forum PEDT, quels sont les ateliers /activités pour l'année en lien avec le PEDT ?

Participation de l'API à la commission d'engagement du PEDT.

- Y-a-il des projets en lien avec la ou les Maisons Citoyennes du quartier ?

Semaine des droits de l'enfant → action prévue

Transition écologique ? Pas écolabel mais actions à l'échelle de l'école quand ça sera plus clair
+ poubelles de tris + brigades pour ramasser déchets + projet pour éviter le gaspillage alimentaire (petite faim, grande faim).

Organisation du temps scolaire rentrée 2023

Rentrée scolaire 2023 : renouvellement des horaires

Code de l'éducation articles L.521-1 et L.521-2 (le régime de droit commun, les régimes dérogatoires au droit commun)

➡ Conseil d'école extraordinaire : le 12 décembre 2022 à 17h30.

Questions des parents élus

Les questions ont été abordée au fur et à mesure du conseil d'école durant les différents points

Prochains conseils d'école :

Jeudi 16 février 2023 à 17h30 et Lundi 19 juin 2023 à 17h30

+ Conseil d'école extraordinaire : le 12 décembre 2022 à 17h30.

Fin du conseil d'école : 19h40

Echanges informels et verre de l'amitié offert par l'équipe enseignante

Mme Petitjean
directrice d'école

M. Moreau
Parent élu API

Mme Coat
Enseignante

Ecole élémentaire
Hélène BOUCHER
10, chemin des Carrières
31770 COLOMIERS
05 61 63 50 49
ce.0310432b@ac-toulouse.fr



Bilan de la coopérative scolaire pour l'année 2021 / 2022

Commission de contrôle des comptes le jeudi 29 septembre 2022.

Au 31/08/2022 : 8 298,32 € sur le compte bancaire mais 3 chèques non encaissés (report sur l'exercice 2022 / 2023 de 69.69 euros).

⇒ -2 689,86 euros mais c'était une volonté de réduire le montant disponible sur le compte en début d'année.

Dépenses de l'année 33 437,73 euros

- Achats d'objets à revendre (sapins, photographies individuelles et de classes, gourdes) : 5 720.25 euros.
- Assurances : 81 euros.
- Activités éducatives : 18 534.27 euros (soit 46.20% de participation de la coopérative scolaire aux sorties sur l'année).
- Frais bancaires : 65.53 euros.
- Cotisations à l'OCCE : 686.88 euros.
- Dépenses exceptionnelles (frais de fonctionnement pour la coopérative scolaire) : 64.67 euros.
- Achats de biens durables : 56.50 euros.

Recettes de l'année 25 209,10 euros

- Ventes d'objets (sapins, photographies individuelles et de classe, gourdes) : 8 534.54 euros (bénéfice pour la coopérative scolaire : 2814.29 euros)
- Participation des familles aux activités éducatives : 9 971.70 euros (soit 53.80 de participation des familles aux sorties)
- Participation des familles (dons de début d'année) : 3 068 euros.
- Actions des parents élus : 945 euros.